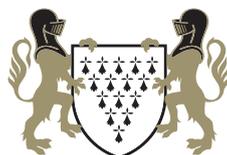


GUÉRANDE MAGAZINE



DOSSIER

À QUOI RESSEMBLERA GUÉRANDE DEMAIN ?



Ville de
Guérande

édito



Chères Guérandaises, chers Guérandais,

En mai 2021, la Ville de Guérande était sélectionnée dans le cadre du programme « Petites Villes de demain » qui couvre les communes de moins de 20 000 habitants. C'est un dispositif d'accompagnement proposé par l'État aux collectivités territoriales avec deux objectifs complémentaires : accompagner la redynamisation des territoires pour leur permettre d'exprimer pleinement leur potentiel et faciliter le quotidien de nos concitoyens en sécurisant partout et pour tous l'accès aux services essentiels.

La centralité de Guérande est un élément primordial à prendre en compte car les services qui viendront s'ajouter bénéficieront aux habitants de notre cité mais également à ceux de l'ensemble du territoire de notre communauté d'agglomération.

En janvier dernier, après de nombreux mois d'études dans le cadre de ce programme, nous avons obtenu la validation de l'État pour les orientations retenues et pour bénéficier de leur accompagnement dans de nombreux domaines : habitat, transition écologique, mobilité, et bien d'autres. Les projets à venir sont ambitieux et les réalisations échelonnées sur plusieurs années.

Au-delà des thématiques qui sont inscrites au cœur du dispositif, la collectivité a souhaité développer un volet spécifique lié à la sécurité en signant un Contrat de sécurité, actant les engagements et obligations réciproques entre la Ville, l'État et la Gendarmerie, avec pour objectif d'accentuer la protection du territoire. À l'heure où nos communes sont victimes, elles aussi, de la petite délinquance, nous souhaitons que Guérande s'engage dans la vidéoprotection pour sécuriser notre population et aider nos forces de l'ordre qui sont pleinement engagées sur le terrain.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une bonne lecture à la découverte des nombreux projets à venir dans votre commune.

Nicolas Criaud
Maire de Guérande

La centralité de Guérande est un élément primordial à prendre en compte.

Gwenrannadezed ha Gwenranniz ker,

E miz Mae 2021 e oa bet diuzet kêr Gwenrann e stern ar raktun « Kêrioù bihan warc'hoazh » lakaet da dalvezout evit ar c'humunioù dindan 20 000 annezad. Bez' eo ar raktun-se ur stignadur ambrougañ kinniget gant ar Stad d'ar strollegezhioù tiriadel dezhañ daou amkan kenglokaus : ambrougañ addeletuekaat an tiriadoù a-benn reiñ an tu dezho da eztaoliñ o barregezhioù hag aesaat pemdez hon c'hengeodediz dre suraat e pep lec'h hag evit pep hini an diraez d'ar gwazadurioù pennañ.

Kreizegezh Gwenrann zo un elfenn a bouez kentañ a ranker derc'hel kont anezhi rak ar gwazadurioù a zeuio da greskiñ ar re gent a dalvezo da annezidi hon c'heoded met ivez da gement hini a zo o chom war diriad hon c'humuniezh tolpad.

E miz Genver tremen, goude mizioù studi niverus e stern ar steuñv-se, hon eus gounezet talvoudadur ar Stad e kement a sell an durc'hadurioù darbennet hag o ambrougadur e lies amgant : aozioù annezad, ardreuzadur trevoniel, heloc'hded ha meur a hini all. Uhel eo an erbaroù da zont ha pazennet e vo o sevenidigezh war meur a vloaz.

En tu-hont d'an dodenoù enskrivet e korf ar stignadur he deus kavet mat ar strollegezh digeriñ ur rann dibarek evit a sell ar surentez dre sinañ ur gKevrat Diogelroez a savel an engouestladurioù hag an endalc'hioù keveskemm etre Kêr, ar Stad hag an Archeriezh dezhañ da bal kreskiñ gwarezerezh an tiriad. D'ar poent ma vez gwazh hon c'humunioù a felliezh vihan e vennomp lakaat Gwenrann war hent ar videoevzhiañ evit diogelaat ar boblañs ha skorañ nerzhoù an urzh a vez da vat war an dachenn.

Hetiñ a ran da bep hini ac'hanoc'h ul lennadenn vat oc'h ober anaoudegezh gant ar raktresoù niverus da zont en ho kumun.

sommaire



P. 4
Dossier



P. 7
Citoyenneté



P. 8
Mémoirel



P. 9
Solidarités



P. 10
Attractivité



P. 11
Démocratie participative



P. 12
Jeunesse



P. 13
Développement durable

P. 14 • Tribunes

P. 16 • Point historique

Retour en images

P. 17 • Le Maire vous répond

P. 18 • Agenda

Retrouvez toute l'info de votre ville sur www.ville-guerande.fr

Suivez-nous sur   



Directeur de la publication : **Xavier Fournier**
Rédacteur en chef : **Guillaume Bollet**
Rédaction : **Heilen Beyer, services municipaux de la Ville de Guérande**
Traduction bretonne : **Laurent Motrot**
Visuels : **Ville de Guérande, William Grain-Lambert / Monsieur Banane, addrn, VieLaJoie, Adobe Stock**
Maquette et mise en page : **Second Regard**
Impression : **Icônes (56) - Certifié PEFC™ 10-31-3162 - Imprim'vert**

Tirage : 9 170 exemplaires
Distribution : toutes les boîtes aux lettres des foyers guérandais. Guérande Magazine est à votre disposition à l'Hôtel de Ville et dans les bâtiments municipaux.
 Il est également consultable sur le site de la Ville, en version numérique ou audio.

Guérande, une « petite ville de demain » au cœur de la presqu'île

En 2021, la Ville de Guérande a été sélectionnée pour faire partie du programme national de revitalisation des centralités dénommé « Petites villes de demain » (PVD). Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, ce dispositif offre la possibilité à des communes occupant un rôle de centralité de développer leurs potentialités grâce à des outils financiers, stratégiques et d'ingénierie.



Le dispositif PVD permet de faire naître des projets et actions concourant à la dynamique du centre-ville, avec une attention particulière sur le commerce et l'habitat. Il s'agit d'un programme :

- partenarial, car il associe Cap Atlantique, Guérande, Herbignac et de nombreux partenaires institutionnels (État, Région, Conseil départemental, Banque des territoires, etc.),
- transversal, car étudier la centralité d'une ville nécessite d'étudier la dynamique commerciale, l'habitat, les mobilités, la culture et le patrimoine, l'espace public, etc,
- pluriannuel, car il s'agit de porter un programme d'actions à l'échelle du mandat, et au-delà.

En janvier dernier, une convention a été signée par différentes parties prenantes, marquant ainsi l'achèvement du travail de diagnostic et le début de la mise en action du programme. À l'issue de cette phase d'analyse, les élus de la municipalité ont posé une ambition stratégique qui s'articule autour « des espaces à vivre en centre-ville » et s'appuie sur 3 axes de travail :

1. **Relier** les espaces publics et les espaces paysagers du centre-ville, en s'appuyant sur la morphologie urbaine (les faubourgs).
2. **Révéler** les atouts du centre-ville (son patrimoine, ses espaces, la diversité de ses fonctions).
3. **Intensifier** les usages du centre-ville.

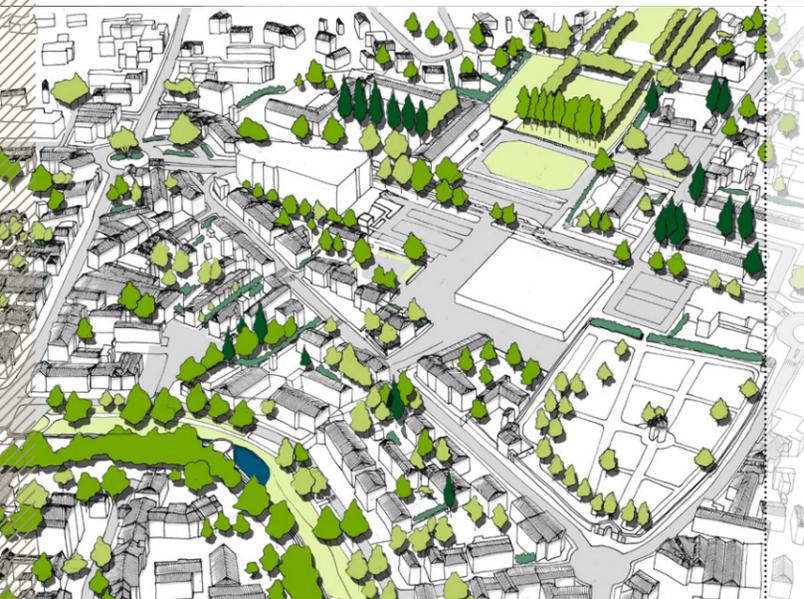
Petites villes de demain en quelques chiffres :

2 objectifs complémentaires :

- accompagner la redynamisation des territoires pour leur permettre d'exprimer pleinement leur potentiel,
- faciliter le quotidien des habitants en sécurisant partout et pour tous l'accès aux services essentiels.

1 dispositif d'accompagnement proposé par l'État aux collectivités territoriales de moins de **20 000** habitants.

2 villes de l'intercommunalité labellisées PVD : Guérande et Herbignac, car identifiées comme pôles d'équilibre du territoire de Cap Atlantique.



Plusieurs sites « leviers » ont été identifiés :

Le quartier Saint-Jean

Un îlot dégradé à forte valeur patrimoniale : une opportunité pour offrir de l'espace aux différents usagers de l'intramuros par une nouvelle offre résidentielle, culturelle et d'espace public.

La Porte Vannetaise

Une entrée du cœur de ville : aujourd'hui un maillon défaillant du parcours commercial, demain une articulation entre promenades des remparts et tissu de faubourgs.

Le faubourg Sainte-Anne

Un faubourg transformé par l'arrivée puis le départ de la gare : un espace capable d'évoluer pour valoriser les commerces présents.

Le secteur Athanor

Un espace de stationnement à la croisée du principal groupe scolaire, d'un parc d'envergure et d'un équipement culturel majeur : un espace à réinventer.

La place du Marché au Bois

Une place commerçante au pied d'un monument historique bordé par les promenades des remparts : un espace exceptionnel à valoriser et articuler avec le faubourg Saint-Michel.

Le faubourg Saint-Michel

Un faubourg qui a vocation à accueillir plusieurs projets d'envergure : le conservatoire de musique, la restructuration de l'hôpital et un projet de logements.

Les promenades des remparts

Des espaces paysagers généreux en centre-ville : une réflexion d'ensemble à mener pour assurer le lien entre le cœur de ville et les faubourgs.





Les enjeux principaux sur lesquels la municipalité va travailler dans le cadre de Petites villes de demain

Le logement

La politique de l'habitat est au cœur de la réflexion. Il a été établi que plusieurs secteurs feront l'objet d'une densification clef dans le centre-ville : le quartier Saint-Jean, l'îlot de Versailles, le parc de l'Hôpital, le secteur Kerbenet.

Plusieurs actions ont été proposées, telles que l'amélioration d'habitats dans une partie du tissu de logements anciens ou la réalisation d'une charte des intentions élaborée par la Ville, afin de servir de support aux échanges avec les promoteurs et investisseurs.

La mobilité

La question de la place de la voiture en saison estivale est un enjeu majeur. Sur cette période, des stationnements aux abords d'équipements (sportifs et/ou scolaires), sous-utilisés, seront étudiés. Les objectifs poursuivis sont :

- favoriser l'accès et la circulation des mobilités douces en centre-ville par l'aménagement du chemin de découverte, par la sécurisation des axes et la lisibilité des cheminements,
- conforter les liaisons entre l'intramuros et le tissu de faubourgs pour l'ensemble des modes de transport,
- maximiser l'accueil des visiteurs : développer les liaisons sécurisées et efficaces pour les mobilités actives.



L'attractivité

Conserver un rôle structurant sur la presqu'île, notamment en termes d'offres commerciales, scolaires et de services. Ainsi, il s'agit pour la Ville de continuer à faciliter l'implantation des commerces en centre-ville, notamment en confortant le parcours marchand existant (intramuros, place du Marché aux Bois, place du Marhallé, faubourg Sainte-Anne), en facilitant la déambulation des piétons au-delà de l'intramuros.

Le deuxième objectif est de favoriser la convivialité, en proposant des espaces publics dédiés à différents usages.

L'environnement

L'accès aux espaces naturels et paysagers d'envergure qui ornent la commune est au cœur du programme Petite ville de demain. Ainsi, le chemin de découverte deviendra une promenade verte dans la ville, alliant aires de jeux, skate-park, venelle plantée, grande prairie ouverte dans un parc et espace cyclable.

+



Zoom sur le chemin de découverte

Le chemin de découverte sera un itinéraire piéton et cyclable qui reliera la ville du nord au sud. Il a été pensé en s'appuyant sur les sentiers de randonnées pédestres et cyclables existants ainsi que sur le schéma vélo intercommunal de Cap Atlantique. Le chemin de découverte créera un lien naturel entre la coulée verte, Athanor, la promenade des remparts et le Petit Paradis. Support de différents usages et de continuités écologiques, ce parcours permettra entre autres de faciliter l'accès au centre-ville par les mobilités douces, d'accroître l'attractivité et la découverte du centre-ville, de donner à voir les spécificités architecturales et paysagères guérandaises et de faire le lien avec les paysages des marais salants au sud et le marais de Brière au nord.



Des actions de prévention devant les établissements scolaires

Tous les hivers, les agents de la police municipale se rendent devant les collèges et lycées de Guérande afin de mener des actions de prévention relatives à l'éclairage des deux roues.

Cette année, sur les 99 contrôles effectués, ils n'ont relevé que 11 défauts. Lorsque le vélo ou le scooter de l'étudiant ne disposait pas d'éclairage,

les policiers municipaux ont fait remonter l'information aux parents pour qu'ils y remédient, ainsi qu'aux directeurs des établissements, afin qu'ils assurent un suivi. Il est également conseillé de porter des équipements munis de bandes réfléchissantes ou fluorescents. Plus les conducteurs de deux roues sont visibles, plus ils sont protégés.

Depuis quelques mois, les agents de la police municipale arborent un nouvel écusson ! Celui-ci rassemble les symboles de Guérande : la porte Saint-Michel, les marais salants et l'armoire de la ville, que l'on retrouve notamment à travers le lion casqué tenant le bouclier.

Lutter contre les dépôts sauvages

La police municipale de Guérande œuvre au quotidien pour préserver la commune contre les dépôts sauvages, c'est-à-dire les dépôts illégaux de déchets sur les terrains privés, et sur le domaine public, en dehors des espaces autorisés.

Jet de papiers ou de mégots, abandon de gravats ou d'encombrants sur le trottoir ou dans un bois, dépôt de déchets à proximité de conteneurs fournis par la collectivité, déversement de produits toxiques (peinture, solvants), etc., la notion de dépôt sauvage recouvre de multiples infractions, dont la caractérisation et les sanctions sont prévues par plusieurs codes (environnemental, pénal, forestier...). Par exemple, les dépôts effectués à l'aide d'un véhicule sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.



La police municipale agit au quotidien contre le dépôt de substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publiques, présentant un impact sur l'environnement ou la santé de la population.

Source : site du ministère de la Transition écologique : www.ecologie.gouv.fr

Qu'est-ce que l'association FNACA ?



M. Gallais, président (à droite)
et M. Bascoul, trésorier (à gauche)

Louis-Christian Gallais, président du comité FNACA de Guérande, officier supérieur de réserve, revient sur l'histoire de la FNACA.

La FNACA ou Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie existe officiellement depuis 1963. Elle a été précédée par la Fédération Nationale des Anciens d'Algérie (FNAA), créée lors d'un premier congrès à

Paris en 1958. Après les accords d'Evian du 19 mars 1962 mettant fin à la guerre d'Algérie, la FNAA est devenue la FNACA, seule association spécifique des anciens combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc.

La FNACA a pour but d'entretenir, de renforcer des liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens combattants d'AFN, d'assurer la sauvegarde de leurs droits matériels et moraux et, enfin, d'œuvrer pour la paix entre la France et l'Algérie.

À Guérande, un comité local a été créé et l'association déclarée à la sous-préfecture de Saint-Nazaire le 3 février 1972. Depuis 2019, j'assume la présidence du comité. Il compte actuellement 159 membres adhérents, dont 37 veuves d'anciens d'Algérie.

Tous les ans, nos adhérents sont invités à participer aux différentes manifestations patriotiques d'anciens combattants les 19 mars, 8 mai et 11 novembre.

Nous continuerons d'assurer la pérennité de notre comité local, aussi longtemps que notre santé le permettra. Pour terminer, je souhaite rendre hommage au 4 Guérandais morts pour la France en Algérie : Roger Camaret, Louis Eon, Albert Gueno et Maurice Vaillant, dont 4 rues près de la gendarmerie portent leurs noms respectifs.

Il existe à ce jour trois associations d'anciens combattants à Guérande : la FNACA, l'UNC et les Médaillés de la presqu'île guérandaise. Elles ont toutes pour but de préserver les souvenirs des conflits passés pour ne plus reproduire les erreurs du passé.

Rappel des cérémonies commémoratives se déroulant à Guérande :

- **le 19 mars** : cérémonie de commémoration du cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962,
- **le 8 mai** : commémoration de la victoire du 8 mai 1945,
- **le 11 novembre** : commémoration de l'Armistice et hommage à tous les morts pour la France.

Lors de ces cérémonies, les élus de la Ville et les représentants des associations d'anciens combattants rendent hommage aux Guérandais morts pour la France, déposent des gerbes du souvenir au pied du monument aux morts de la ville et remettent régulièrement des médailles militaires. Ils peuvent compter sur la présence des musiciens de l'Harmonie du Pays Blanc ainsi que des écoliers guérandais.

Tous les Guérandais qui le souhaitent sont invités à assister à ces cérémonies de commémoration.

Remise d'une médaille de la Ville à un centenaire guérandais

M. Georges Le Courtois a fêté ses 100 ans dernièrement. À cette occasion, Nicolas Criaud, Maire de Guérande, et Rose-Anne Moreau, conseillère subdéléguée à la Politique en faveur des aînés, lui ont remis une médaille de la Ville, en présence de son ancien confrère, le général Xavier de Zuchowicz. De son côté, M. Le Courtois a offert ses mémoires à Nicolas Criaud.

Les médailles de la Ville sont distribuées à des Guérandais tous les ans lors de la cérémonie des vœux afin de les remercier pour leurs actions citoyennes, mais la Ville en offre également parfois à des Guérandais qui ont un parcours remarquable.

Retrouvez les vidéos des médaillés 2023 sur www.ville-guerande.fr



Besoin d'un coup de pouce pour financer ton permis ?

Si tu as entre 16 et 25 ans et que tu projettes de passer ton permis de conduire, ce dispositif peut t'intéresser !

Le permis de conduire est un outil indispensable pour permettre aux jeunes de s'insérer professionnellement et socialement. La Ville de Guérande reconduit son dispositif pour aider financièrement les jeunes dans l'obtention de leur permis de conduire en échange d'un engagement citoyen pour la collectivité.

Cette opération s'adresse aux 16/25 ans résidant depuis un an à Guérande qui souhaitent, pour la première fois, obtenir leur permis de conduire. Cette aide ne nécessite pas de conditions de ressources. Il est simplement demandé de remplir un dossier de candidature et de déterminer l'engagement citoyen que le bénéficiaire souhaiterait mettre en place. Celui-ci peut s'engager dans une structure à caractère social, citoyen, solidaire, humanitaire ou environnemental.

La participation de la Ville par bénéficiaire est de 500 €, en échange de 42 heures sur six mois dans les associations ou services municipaux.

Le dépôt de candidature est possible dès à présent sur www.ville-guerande.fr rubrique Vie Pratique > Jeunesse & Sport > Dispositifs de soutien

+ d'infos

Maison de la Famille
accueil.maisondefamille@ville-guerande.fr
02 40 15 10 50



Des repas solidaires tous les lundis

La parenthèse salée solidaire est un nouveau dispositif de soutien aux personnes dans le besoin. Il permet de bénéficier d'un repas chaud gratuitement mais aussi de le partager avec d'autres.

Certaines personnes subissent leur solitude, vivent à la rue, dorment à l'hôtel ou dans leur voiture. Un grain de sel pouvant changer un quotidien, la Ville invite tous ceux qui le souhaitent à « la parenthèse salée solidaire ». Vous serez accueilli dans une salle de convivialité équipée d'une cuisine, où chacun peut venir s'installer pour cuisiner, manger le repas qu'il aura apporté ou profiter du plat gratuit proposé par des bénévoles. **Rendez-vous les lundis entre 18h et 20h à la salle de l'envol 1, située avenue de la Brière à Guérande.**

Cette action solidaire pour les Guérandais et Guérandaises est impulsée par le CCAS de Guérande et portée par les bénévoles du Secours Populaire et du Secours Catholique. Parlez-en autour de vous !

+ d'infos

CCAS : 02 40 24 99 57



Objectif de Développement Durable (ODD) n°2

Éliminer la faim et assurer la sécurité alimentaire

C'est nouveau : une soirée festive début juin, La Nuit Guérandaise

À la suite du report de la Fête Médiévale, la municipalité s'était engagée à organiser un événement festif le premier week-end de juin. Chose promise, un nouvel événement est programmé le samedi 3 juin, à partir de 18h, sur la coulée verte : La Nuit Guérandaise.

Imaginez : des fanions, des stands de restauration et buvettes tenus par des associations guérandaises, des grandes tables et bancs à partager, une scène sur laquelle jouent des groupes locaux et un espace pour danser... C'est ce que vous réserve La Nuit Guérandaise. Grande soirée festive, ce temps fort est pensé pour que chacun profite avant le lancement de la période estivale, que les Guérandais se retrouvent, créent du lien et partagent un moment de convivialité.

Cette nuit festive sera aussi l'occasion de célébrer le 60^e anniversaire du jumelage entre les villes de Guérande et Dinkelsbühl. En effet, la Ville accueillera ce week-end-là de nombreux membres du comité allemand, à qui nous souhaitons aussi montrer notre art de vivre. Venez manger, trinquer et taper du pied à Guérande !

La Nuit Guérandaise, un événement gratuit et ouvert à tous, samedi 3 juin, de 18h à minuit, à la coulée verte.

+ d'infos

prochainement sur www.ville-guerande.fr
et sur les réseaux sociaux.



En famille ou entre amis, La Nuit Guérandaise c'est un moment de partage, festif, ouvert à tous, autour d'acteurs locaux !

Xavier Fournier

Adjoint en charge de l'Attractivité,
de la Communication et des Relations européennes



Coconstruisons la Fête Médiévale de demain

La Fête Médiévale est un événement incontournable créé par des Guérandais pour les Guérandais. Avec son report en 2024, et dans le cadre de son engagement en faveur de la démocratie participative, la municipalité vous invite à participer à une grande consultation ouverte à tous pour définir ensemble le devenir de cet événement populaire.

Vos retours permettront de mieux connaître vos attentes afin d'élaborer une nouvelle édition plus proche de vos aspirations. Alors, si le devenir de la Fête Médiévale vous intéresse, participez dès à présent à notre consultation en ligne afin que nous puissions recueillir vos avis et suggestions sur le site mongraindesel.guerande.bzh

En décembre dernier, des membres de l'équipe municipale et de nombreux Guérandais se sont rendus à Dinkelsbühl, pour fêter les 60 ans du jumelage de nos deux villes. Au programme : visite de la ville médiévale, du musée, des alentours, découverte d'entreprises de la commune et temps d'échange avec les allemands.



Le Maire et les élus à Dinkelsbühl en décembre dernier



VieLaJoie, l'association de Clis qui rassemble les villageois

Au début, VieLaJoie c'est une dizaine de copains qui se regroupe avec le même désir, créer du lien social et intergénérationnel autour d'événements festifs au sein du village de Clis.

« Ce que l'on souhaite avant tout, c'est agir pour la mixité de la population afin que les villageois qui ne se connaissent pas se rencontrent et tissent des liens : les nouveaux habitants et ceux qui sont nés dans le village, les habitants avec enfants autant que les retraités, les actifs ou les personnes isolées. »

Pour cela, ils organisent plusieurs fois par an des temps de partage autour de la salle des Perrières avec des animations pour les enfants et les grands (conteuse, jeux, repas concert...). Autant de moments conviviaux ouverts à tous, de Clis ou d'ailleurs.

Leur prochain rendez-vous est fixé le 13 mai à la salle des Perrières avec au programme un tournoi de palet, des activités pour enfants, des groupes de musique, un coin restauration et buvette et la traditionnelle fournée de pain, en collaboration avec le comité des fêtes de Clis*.

À noter : les intervenants, comme les produits à déguster, sont locaux ! L'association a à cœur de proposer du local de qualité à des prix raisonnables.

Si vous avez des questions, que vous souhaitez devenir bénévole au sein de l'association ou participer aux prochaines festivités de VieLaJoie, vous pouvez les contacter sur vielajoie44@gmail.com ou sur Facebook @VieLaJoie.

* Le comité des fêtes de Clis s'occupe du four à pain du village et l'utilise régulièrement pour cuire du pain.



À vos marques, prêts, votez ! Le budget participatif est de retour

Initié pour la première fois en presque 10 ans, la première édition du budget participatif permettait aux Guérandais de proposer des projets et de voter pour leurs préférés. Un budget de 100 000 € était spécialement dédié pour ce nouveau dispositif : trois projets ont été retenus, sur les 50 proposés par les habitants.

Après une première phase de dépôt des projets, puis une phase de sélection des projets recevables actuellement en cours, la phase de vote se déroulera du 1^{er} mai au 28 juin sur la plateforme en ligne (mongraindesel.guerande.bzh). Durant cette période, les porteurs des projets retenus pourront vous présenter leurs idées sur des stands devant la porte Saint-Michel les 6 et 17 mai et les 14 et 24 juin (de 10h à 12h).

Nouveauté de cette année, le système de vote adopté se fera par enveloppes. Chaque votant pourra répartir le budget de 100 000 € en attribuant les sommes qu'il désire pour les différents projets qui lui tiennent à cœur. Découvrez les projets retenus sur :

mongraindesel.guerande.bzh

La direction Éducation & sports prépare l'été pour les 3-14 ans



Que vous partiez en vacances ou pas, il y aura des loisirs pour vos enfants sur la période estivale ! Elle ne dure que 2 mois mais nécessite un temps de préparation bien plus conséquent pour accueillir les enfants et les jeunes.

En effet comme tous les étés, du lundi au vendredi, les activités seront multiples dans les différents lieux ouverts à destination des 3-14 ans :

- le centre de loisirs pour les 3/10 ans,
- l'accueil 10/14 ans,
- Découv'sports pour les 3/10 ans,
- les mini-camps pour les 6/14 ans.

Les programmes seront riches et variés pour satisfaire le rythme et les envies de chaque enfant mais également lui permettre de s'épanouir. Au travers de 40 sports, de grands jeux, de sorties mêlant culture et loisirs avec la découverte de l'environnement et du patrimoine local, d'activités manuelles, d'ateliers cuisine, ce sera plus d'une trentaine d'agents de la Ville, animateurs et éducateurs sportifs, qui encadreront l'ensemble de ces activités. Pour ne pas rater ces rendez-vous incontournables, les inscriptions débutent le lundi 22 mai sur <https://guerande.portail-familles.app/login> ou à l'accueil de la Maison de la Famille.

En complément, la Ville de Guérande proposera également cet été des animations sportives ouvertes à tous. Organisés avec des associations locales, les mardis sportifs vous permettront de (re)découvrir gratuitement des sports. Le traditionnel Guérande Roller Tour fera aussi son retour à l'occasion du lancement des Parenthèses Guérandaises !

+ d'infos

Maison de la Famille 02 40 15 10 50



L'été 2022 des petits Guérandais c'était :

- 127** enfants à l'accueil 10/14 ans
- 119** enfants partis en mini-camps
- 507** enfants dans les accueils de loisirs
- 323** enfants pour Découv'sports
- 2** barnums montés chaque semaine
- 12** toiles de tente montées chaque semaine
- 8** grands jeux
- 5** sorties baignade
- + de 40** sports différents proposés
- 2** soirées
- 6** repas cuisinés et dégustés à l'accueil de loisirs



Agir contre le harcèlement

La Ville de Guérande se mobilise en mai contre le harcèlement. Le service jeunesse, le centre culturel Athanor, le Spot'15-25 ans dérouleront tout un programme pour mettre des mots sur ce fléau toujours aussi présent.

- **Samedi 6 mai**, la médiathèque vous invite à participer à des échanges sur le thème "Mon enfant et son smartphone" : quelles applications, quels usages, comment en discuter ensemble, pour parents et leurs enfants.
- **Mardi 9 mai**, vous pourrez découvrir la pièce de théâtre *Ces filles-là*. Baskets aux pieds, cinq comédiennes filent la métaphore sportive pour livrer un match contre l'humiliation, la violence et le phénomène de groupe, sur fond de photo dénudée dévoilée sur les réseaux sociaux. Amenez-y vos ados !
- **Vendredi 12 mai**, le service jeunesse proposera une conférence sur la souffrance à l'école et comment mieux armer les enfants contre le harcèlement. À partir de cas pratiques, la conférencière livrera des clés pour vous aider à accompagner vos enfants à sortir de ce cercle vicieux.

Le Spot'15-25 ans participera avec plusieurs actions de prévention en direction de la jeunesse. De même, l'accueil 10-14 ans mènera des ateliers de sensibilisation pendant les vacances d'avril.

Retrouvez tout le programme courant avril sur www.ville-guerande.fr

+ d'infos

Maison de la Famille : 02 40 15 10 50

Objectif de Développement Durable (ODD) n°4.5

Éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables [...] à tous les niveaux d'enseignement



Le Lab'aux idées est de retour pour une nouvelle édition

Vous avez entre 10 et 25 ans et avez un projet d'intérêt général ? Proposez-le !

Si votre projet répond aux objectifs suivants, vous pouvez bénéficier d'une aide pour le monter :

- favoriser l'insertion professionnelle des jeunes,
- favoriser l'engagement citoyen des jeunes,
- favoriser l'émergence d'initiatives jeunesse,
- pérenniser des actions liées à la jeunesse sur le territoire,
- développer de nouvelles actions liées à la jeunesse sur le territoire.

Déposez votre dossier avant le 31 octobre 2023 et bénéficiez d'une subvention allant jusqu'à 2 000 € pour vous aider à mener à bien votre projet.

Les associations œuvrant en faveur de la jeunesse peuvent aussi postuler au Lab'aux idées.

+ d'infos

Maison de la Famille
02 40 15 10 50



Les panneaux photovoltaïques s'installent peu à peu sur le parking face à la coulée verte.



Après une première installation sur le toit de l'hôtel de ville, Guérande, ville éco responsable, continue à produire sa propre énergie verte localement !

Nicolas Renaud
Conseiller subdélégué aux Travaux

Les arbres fruitiers ont été plantés au verger des Mimosas

Retour en images sur les plantations du verger partagé des Mimosas, qui se sont déroulées en février dernier. Les agents du service Espaces verts de la Ville ont planté des arbres fruitiers et des plants de fruits. Les récoltes seront à disposition des habitants, en récolte libre et gratuite lorsque les fruits seront mûrs.



Resterons nous indifférents face à l'augmentation de la précarité ?...

Au 19 décembre 2022 en France malgré l'ouverture de gymnases dans le cadre du plan « Grand Froid » on comptait encore 4029 personnes en famille refusées le soir par le 115 (appel d'urgence) dont 1172 enfants et même 335 de moins de 3 ans ! (chiffres donnés par la fondation Abbé Pierre).

Et nous savons que même dans notre belle ville de Guérande, plusieurs familles ont passé l'hiver dehors ou dans leurs voitures (malgré quelques nuits d'hôtel délivrées par le CCAS) quand les températures étaient glaciales.

Pour beaucoup aujourd'hui, se nourrir, se chauffer, se loger se soigner, se déplacer devient de plus en plus difficile, et nous assistons à une augmentation de la précarité dans des proportions inégales.

Toutes les associations caritatives de Guérande que nous avons consultées dans le cadre de notre mandat de conseillers municipaux sonnent l'alarme : que ce soit le Secours Populaire, la Croix Rouge, St Vincent de Paul... les demandes d'aide ont explosé en quelques années avec de plus en plus de jeunes couples, de familles mono-parentales, de retraités pauvres et isolés.

Plus de 200 personnes guérandaises bénéficient de l'aide alimentaire et d'autres aides matérielles, soutien scolaire pour les enfants, aide à la culture et au sport etc...

Alors que le seuil de pauvreté est fixé à 10 euros/personne/jour ; le reste à vivre conduit à l'endettement chronique et à la privation des familles précaires qui se fragilisent malgré le soutien et la bonne volonté des nombreux bénévoles qui œuvrent dans les associations caritatives de notre ville en leur apportant leur soutien personnalisé.

Après la crise du Covid, le nombre de bénévoles, souvent des retraités a baissé et les dons en nature à la Banque Alimentaire ont également été impactés par la baisse du pouvoir d'achat.

Alors que la demande augmente, l'offre associative risque d'être dépassée en l'absence d'une politique sociale à la hauteur qui accepte de regarder les choses en face et l'écart qui se creuse dans une société française à deux vitesses.

Les inégalités entre riches et pauvres deviennent insupportables et remettent en cause les fondements même du vivre ensemble.

Que faire et comment agir sur Guérande pour ne pas laisser l'indifférence s'installer ?

Les restos du cœur ont un jardin du cœur à Clis mais les parcelles sont éparpillées. Guérande pourrait proposer une parcelle d'environ deux ha pour fédérer d'autres bénévoles et distribuer plus de légumes pour les bénéficiaires.

Pour une solution à l'hébergement d'urgence, certaines villes se mobilisent en créant des collectifs d'habitat solidaire. Engagement des citoyens « Cent pour Un à Nantes » aide matérielle et accompagnement personnalisé.

Nous demandons à la commune la réquisition des maisons intercalaires avant leur démolition ou des maisons délaissées, solution provisoire pour les sans abris.

Avoir un toit, une douche, des repas chauds et le soutien de l'entourage ce sont les plus basiques des besoins fondamentaux.

Guérande ne peut pas se contenter d'attirer les touristes et continuer à investir pour la beauté de son patrimoine, elle doit avant tout considérer son capital humain et en priorité les plus fragiles de ses citoyens.

Ne soyons pas indifférents, restons SOLIDAIRES...

Vivons Guérande écologique et solidaire !



mercedes.forge@ville-guerande.fr
jean-noel.desbois@ville-guerande.fr
gaelle.estay@ville-guerande.fr
alain.legentil@ville-guerande.fr
<https://vges.fr>

Les annonces faites par la municipalité actuelle ouvrent des perspectives peu réjouissantes pour notre commune et ses habitants.

Déviations : une inertie coupable

L'abandon de la déviation Nord vers la Turballe n'est que la suite logique d'un dossier qui a cessé d'être défendu localement depuis cinq ans. Considérée comme une « arlésienne » (sic) cette infrastructure essentielle pour l'équilibre structurel de notre territoire a surtout été abandonnée par nos élus : aucune parole publique et surtout aucune pression au moment des élections départementales, tant ils étaient occupés à des chamailleries internes pour se répartir les postes. Résultat, le département a eu beau jeu de supprimer un équipement qui visiblement ne souciait pas les élus ; désormais ce sont les Guérandais mal défendus qui pâtiront du manque de sécurité à Clis, du passage des poids lourds boulevard de Gaulle ou de la circulation surabondante de Villejames à Queniquen ;

Fête médiévale : de fausses bonnes raisons :

L'annonce surprise et sans concertation de la suppression de la fête médiévale laisse penser à d'autres raisons que celle des économies ; il y a longtemps que les membres du conseil demandent sans succès une évaluation précise de ce que coûte et rapporte la fête médiévale.

La sécurité des participants a bon dos. N'est-ce pas tout simplement dû à une incapacité des services de la ville, compte tenu de certaines absences ou défections, à gérer un tel événement ? Autant le dire en transparence plutôt que d'inventer ensuite des comités de concertation pour la fête suivante.

Augmentation des Impôts : une désinvolture inadmissible

L'annonce, sans vergogne, d'un projet de hausse régulière « et modérée » (sic) des impôts tout au long du municipe a achevé de décrédibiliser notre municipalité. Lever l'impôt est une responsabilité grave qui ne doit s'exercer qu'avec mesure et qu'en cas d'absolue nécessité. Les impôts augmentent déjà mécaniquement - très fortement de 7,1% cette année- en raison de l'inflation. Il est donc irresponsable pour de simples facilités de gestion de faire passer une augmentation supplémentaire sur le dos des citoyens ; Il est ainsi toujours facile d'être généreux avec l'argent des autres.

A quoi sert de brader le patrimoine et de tirer des recettes exceptionnelles des éoliennes si c'est pour continuer à augmenter les impôts ? Piètre considération de l'intérêt commun !



Un nouveau souffle pour Guérande

charles.dekersabiec@ville-guerande.fr
sylvie.costes@ville-guerande.fr
jean-luc.baholet@ville-guerande.fr
<https://guerande-nouveausouffle.fr/>

En réponse à la dernière tribune de la majorité.

Les minorités du conseil municipal analysent les décisions, réagissent, et informent les Guérandais, libres de réagir. Les partis politiques ont leur propre avis sur la vie de la cité.

L'absence totale de concertation avec les habitants et les élus sur la vente des bâtiments St Jean a suscité une indignation légitime des Guérandais venus au conseil municipal et à la réunion avouée « présentation ». Colère contenue et calme à l'intérieur du bâtiment, de nombreuses personnes obligées de repartir, pas de fausses invitations !

Les justifications économiques sont incompréhensibles sans l'inventaire exact des biens communaux non communiqué aux élus depuis 3 ans.

Un débat respectueux accepte la différence et propose un terrain d'entente. Notre demande !



Guérande l'avenir en presqu'île

guer.av.pres@gmail.com
<https://fb.me/baillache2020>
www.baillache2020.com

Droit de réponse du Collectif Espace St Jean à la tribune de la majorité municipale du Guérande Magazine #86 :

Le mercredi 9/11/22 s'est tenu un conseil municipal validant la vente par la majorité de deux bâtiments de l'ancien hôpital St Jean. Cette décision faisant suite à une simple présentation, aux élus puis à des Guérandais choisis sur invitation. Le collectif déplore qu'un tel projet voie le jour sans un véritable débat sur l'avenir de notre cœur de cité. Après avoir encouragé que des propositions soient faites et présentées à l'équipe municipale, M. le maire a présenté sa décision sans argumentation financière ou patrimoniale. Le collectif est né de cette absence de dialogue et des fins de non-recevoir aux demandes diverses de rendez-vous faites par nous-même ou nos soutiens et du manque d'ouverture dans les rencontres qui ont pu avoir lieu, uniquement avec des élus. Le collectif s'est muni d'une charte claire sur son indépendance partisane. Il a apaisé rapidement les remous dus à l'interdiction d'entrer ahurissante à une « réunion publique ». Nous dénonçons avec force cette vision fermée de la démocratie locale.

Chères Guérandaises, chers Guérandais,

Les sujets qui font l'actualité de notre commune ne manquent jamais. Cette fois-ci, nous souhaitons mettre particulièrement l'accent sur la sécurité puisqu'elle est au cœur des attentes des Guérandais.

La sécurité à Guérande : agir avec force et efficacité

Les premiers chiffres de la criminalité et de la délinquance constatés en France en 2022 ont été publiés par le Ministère de l'Intérieur en janvier 2023. La quasi-totalité des indicateurs sont en hausse par rapport à l'année précédente sur l'ensemble du territoire français. A Guérande, comme dans toutes les autres cités voisines, nous constatons également une montée de la petite délinquance. Si une baisse des atteintes aux personnes est à noter, une augmentation assez forte des cambriolages est à déplorer.

Pas de fausse naïveté : nous avons toujours pris très au sérieux le sujet de la sécurité dans notre commune et souhaitons soutenir efficacement nos forces de l'ordre. En signant un Contrat de Sécurité dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain », nous avons pris la décision d'installer des caméras de vidéoprotection comme l'ont déjà fait plusieurs communes ces dernières années. Elles sont largement bénéfiques pour la sécurité publique en raison de leur caractère dissuasif et leur efficacité dans la résolution d'affaires sensibles.

Aussi, comme annoncé lors du Conseil Municipal de février, le projet d'adhésion de Guérande à la Police Pluri-municipale qui réunit aujourd'hui les communes de La Turballe, Féréol et Saint-Molf, ne peut aboutir pour le moment. Mutualiser nos moyens permettra de déployer des actions sur un territoire plus vaste, d'améliorer l'efficacité de notre Police Municipale et de garantir à tous nos concitoyens : tranquillité et sécurité. Mais la situation qui concerne actuellement notre ancienne Police Municipale et l'enquête en cours ne permettent pas une pleine adhésion à ce projet.

Nous devons tout d'abord en lien avec la justice faire le point de la situation avant d'initier et élaborer un nouveau projet. Depuis le début de l'enquête, nous vous avons toujours informés dans la plus grande transparence. L'enquête est toujours en cours et les investigations se poursuivent.

Guérande : une ville où il fait bon vivre

Chaque année, le label des « Villes et villages où il fait bon vivre » analyse et classe l'ensemble des 34.820 communes de France métropolitaine. Ce label distingue les villes ayant obtenu les meilleurs résultats en fonction de critères précis - qualité de la vie, transports, commerces, services et sécurité - et souligne la singularité de chaque territoire distingué.

Guérande a la satisfaction d'être 862e au classement national, soit un bond de 342 places depuis l'année dernière. Même si ces classements sont à prendre avec une infinie précaution, nous œuvrons au quotidien pour améliorer notre commune et son bien-vivre auquel nous sommes attachés. Les défis sont encore nombreux mais notre travail est reconnu.

Labellisation bio du sel : le combat n'est pas terminé !

La Commission Européenne travaille depuis plusieurs mois sur un projet de cahier des charges du label Bio pour les sels alimentaires. Dans ce cadre, l'institution européenne a ouvert une consultation en fin d'année 2022 à laquelle la ville de Guérande a apporté son point de vue et ses inquiétudes. Nous avons également sollicité dans notre combat Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires de France et Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

En effet, le projet présenté conduirait à plusieurs difficultés :

- **Une première difficulté** concerne le label bio. Comment intégrer dans ce label, des produits qui ne respectent pas intégralement le cahier des charges ? Même si la position de la Commission européenne a très légèrement évolué dans le bon sens sur cette question, certains sels peuvent encore aujourd'hui obtenir le label sans en respecter l'ensemble des critères.
- **Une deuxième difficulté** réside dans le fait qu'une labellisation trop large, sans distinction entre les différentes méthodes de production des sels, risque de favoriser les productions de masse face aux productions plus respectueuses de l'environnement. La majorité des consommateurs pensera que tous les produits se valent et favorisera de ce fait, le sel au prix le plus bas. Dans ce cas, le sel industriel écrasera les sels de terroirs.
- **Une troisième difficulté** concerne l'incohérence de la proposition de la Commission pour l'utilisation de l'énergie dans le cycle de production. A aucun moment, il n'est demandé de valoriser l'utilisation d'énergies renouvelables pour la production du sel, à l'exception du séchage. Les méthodes de production du « sel de Guérande » s'inscrivent dans les cycles naturels et elles s'appuient sur les énergies renouvelables que sont le vent et le soleil.

A partir de ces quelques exemples, nous pensons que le projet d'acte délégué contrevient aux ambitions et actions portées par l'Union européenne dans le domaine du développement durable. Nous suivrons avec vigilance les travaux de la Commission européenne pour protéger un produit emblématique de notre territoire.

Vous pouvez compter sur nous !

La Majorité municipale

Point historique

Parmi les dernières acquisitions du musée de Guérande, cette carte postale de la rue de Saillé

Si la silhouette de la chapelle Saint-Jean attire immédiatement le regard avec son petit clocher, disparu dans la première moitié du 20^e siècle, la citerne tractée par un cheval raconte une toute autre histoire... Que contient-elle ? L'inscription « source de Crèmeur » permet de déterminer qu'il s'agit d'eau potable puisée au nord de la cité médiévale au lieu-dit Crèmeur, à proximité du moulin du Diable. Pendant des siècles, les Guérandaises et les Guérandais allaient chercher individuellement l'eau à pied ou en charrette. La pénibilité engendrée par cette tâche a donné lieu à un service collectif et privé de portage d'eau. Ainsi, le porteur d'eau muni de seaux ravitaillait les habitants à domicile. Pour les usages quotidiens, de petites quantités d'eau étaient ensuite transvasées dans des récipients (gourde, fontaine, carafe, etc.).

Le développement de l'adduction d'eau à l'ensemble de la population au cours du 20^e siècle est une évolution importante qui pose les bases d'un nouveau rapport à l'eau : entre sentiment d'abondance et exemple de pénurie dès les années 1930, l'enjeu de la gestion de l'eau potable est toujours au cœur des préoccupations au 21^e siècle.

Pour en savoir plus, visitez l'exposition temporaire « Fontaine, boirai-je de ton eau ? » du 8 avril au 24 septembre 2023 à la Porte Saint-Michel - Musée de Guérande.



+ d'infos

Porte Saint-Michel : 02 28 55 05 05

Retour en images sur les repas des aînés des 18 et 25 janvier 2023



Le Maire vous répond



Monsieur le Maire, nous avons reçu un avis défavorable des Architectes des Bâtiments de France pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de notre propriété. Nous sommes situés à 400 mètres des remparts mais notre projet n'était pas dans le champ visuel d'un monument classé au patrimoine historique. Que faire ?

Jean-Pierre

Comme de nombreux habitants, vous avez reçu un avis défavorable de la part des Architectes des Bâtiments de France. Je respecte leur mission de protection, d'entretien et de restauration du patrimoine mais je déplore, tout comme vous, leurs refus répétés d'implantation de panneaux photovoltaïques dans les secteurs relevant de leur compétence. Je ne peux aller à l'encontre d'un avis « conforme » des Architectes des Bâtiments de France.

La législation permet au requérant d'exercer un recours contre l'avis des Architectes des Bâtiments de France auprès du préfet de région par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans le délai de deux mois à compter de la réception de votre refus d'autorisation de travaux. C'est ce que je vous invite à faire car je considère qu'on peut réussir à allier la préservation du patrimoine historique à des réponses durables pour faire face à l'urgence climatique.



Jusqu'à 4 mois d'attente avant d'avoir un rendez-vous à la mairie de Guérande ou dans une autre commune pour faire une carte d'identité. Que faire pour remédier à cela ?

Anaëlle

Je vous accorde que cette situation n'est pas acceptable et difficilement compréhensible pour nos concitoyens. J'ai eu l'occasion d'en alerter les services de l'État puisqu'une carte d'identité ou un passeport sont des documents indispensables pour certains de nos déplacements ou nos démarches administratives.

Je ne peux que déplorer qu'à ce jour l'État ne déploie pas suffisamment de stations de recueil de données dans de nouvelles communes. À Guérande, les services communaux font fonctionner les deux stations mises à notre disposition à temps plein en prenant deux rendez-vous toutes les 20 minutes, mais ceci n'est encore pas suffisant pour répondre aux demandes des administrés qui viennent de bien au-delà des frontières communales. En 2022, le service des formalités administratives a reçu 7 965 personnes pour réaliser des documents d'identité contre 5 885 en 2021 : c'est bien la preuve de l'augmentation très forte de la demande mais, aussi, de la très forte implication des agents du pôle Citoyenneté qui est à saluer particulièrement et que je remercie vivement. Comptez sur ma pleine et entière mobilisation à ce sujet !



Vous souhaitez vous aussi adresser une question à Monsieur le Maire ? Envoyez-nous votre message à l'adresse communication@ville-guerande.fr



LA NUIT GUÉRANDAISE

SAMEDI 3 JUIN - 18^H

COULÉE VERTE - ENTRÉE LIBRE

